Réussir le recrutement d'un·e alternant·e

Programme générique en date du 8 janvier 2024. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	Réussir le recrutement d'un·e alternant·e
Pré-requis	aucun mais un questionnaire préalable est prévu pour répondre au mieux aux attentes des participant·es
Objectifs généraux	La formation a pour objectif de rendre accessible le cadre légal, de mettre en avant les interlocuteurs et relais que les entreprises peuvent solliciter et de présenter des démarches et outils pratiques qui pourront être mis en place facilement.
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	• Développer l'alternance au sein de l'entreprise • Connaître le cadre légal • Adapter le process de recrutement • Choisir le contrat d'alternance adapté aux besoins • Développer les relations avec les écoles, organismes de formations et CFA • Mettre en place l'accompagnement des alternants et des tuteurs / maîtres d'apprentissage
Public concerné	Salarié·es ou bénévoles en charge des questions RH
Modalités d'inscription et délai d'accès	à définir en fonction des besoins
Méthodes mobilisées	Formation théorique : contenu RH et cadre légal Formation pratique : échanges de pratiques, test d'outils, cas pratique, quizz Formation adaptée : en fonction des réponses au questionnaire préalable et de la taille des entreprises inscrites
Ressources pédagogiques	Documents fournis : • Support de formation • Bibliographie / Webographie : outils et ressources disponibles • Mémo global
Modalités d'organisation	1 journée en présentiel - 7h
Matériel pédagogique	Support de formation, dont bibliographie / webographie Cas pratique et exercices Outils types : guide d'entretien, grille d'analyse, questions types, par exemple
Modalités d'évaluation	Questionnaire préalable pour répondre au mieux aux attentes des participant·es et définir le niveau de connaissance préalable de chacun·e Suivi Post-Formation : Suivi des participant·es par mail ou téléphone sous forme de "hot line" (coordonnées directes de la formatrice pour toute question)
Accessibilité des personnes en situation de handicap	L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005. **Accès aux formations** À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques. Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous. En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.
Tarif indicatif	**Tarif par stagiaire** 490 € HT (588 € TTC) Soit 70 € HT (84 € TTC) de l'heure **Tarif pour un groupe d'une même structure** 1100 € HT (1320 € TTC) Soit 157,14 € HT (188,57 € TTC) de l'heure
Durée	7 heures

Programme de formation

Intervenant(e)



Danielle RICHIN

Consultante RH

Danielle Richin développe la marque RH·AD Conseil, au sein de Coopaname, depuis 2015.

Elle met en lien les concepts et méthodologies issus des sciences sociales, une bonne dose de droit social et l'expertise terrain en Ressources Humaines pour apporter des solutions adaptées aux individus et aux organisations.

Conseil, accompagnement des dirigeant·es ou des encadrant·es, hotline RH, formation professionnelle, le choix de la méthode dépend de votre projet, de vos besoins.

Son CV
www.linkedin.com/in/daniellerichin

Site Web
http://www.rh-ad-conseil.fr

Contenus

Alternance, de quoi parle-t-on ?

- Cadre légal lié à l'alternance
- Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation : critères et différences

Le développement de l'alternance dans l'entreprise

- Intérêt et enjeux du développement de l'alternance
- Les interlocuteurs dans et hors de l'entreprise : le rôle de chacun
- L'alternance pour quels postes ? quels besoins ? comment le définir ?

Les spécificités du recrutement

- Critères de recrutement et sourcing
- Focus sur les liens avec les écoles, organismes de formation et CFA
- Cas pratique : entretiens avec les alternants

Intégration et accompagnement

- Maître d'apprentissage et tuteur : de leur identification à leur suivi
- Intégration et suivi du jeune : comment faire pour que tout se passe bien ?